

**DEMANDE DE  
VALIDATION DES ACQUIS**

**DIPLOME  
CHEF DE PROJET DIGITAL  
TITRE RECONNU PAR L'ETAT**

**NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT**

***Cette notice a pour objectif principal de vous aider à remplir votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2).***

***Elle est constituée de deux principales parties :***

***1 - Un ensemble d'informations générales relatives au Chef de Projet Digital et à la validation des acquis de l'expérience***

***2 - Un guide pratique pour renseigner votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2)***

***Vous pouvez parallèlement, et de manière facultative, bénéficier d'un accompagnement afin de vous aider dans votre démarche de validation des acquis de l'expérience.***

## **Sommaire**

<b>1 - Informations générales .....</b>	<b>page 4</b>
1.1 – Le chef de projet digital.....	page 5
1.2 - L'accès au diplôme chef de projet digital par le biais de la validation des acquis de l'expérience.....	page 6
1.3 - Qu'est-ce que la validation des acquis de l'expérience ? .....	page 10
1.4 - Quelles sont les principales étapes d'une démarche de validation des acquis de l'expérience ? .....	Page 10
1.5 - Quels en sont les principaux supports ?.....	page 11
1.6 - Quelle exploitation fera le jury de votre livret 2 ? .....	page 11
<b>2 - Guide pratique pour renseigner votre Livret 2 .....</b>	<b>page 12</b>
2.1 - Première étape : Appropriation du Livret 2 et du référentiel professionnel .....	page 13
2.2 - Deuxième étape : Première analyse de votre expérience ....	page 13
2.3 - Troisième étape : Constitution de votre Livret 2 .....	page 14



**1**

## **Informations générales**

## 1.1 Le Chef de projet digital

Le **Chef de projet digital est un coordinateur opérationnel** qui intervient dans la gestion du processus de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de suivi d'un projet d'écosystème web. Ce dernier pouvant être constitué par tout développement d'applicatifs web ou web mobile, par la création de sites web institutionnels ou de services (*E-commerce, Services, etc.*), la création de blogs, la rédaction et l'animation de contenus pour les réseaux socio-numériques, etc. associés à un sujet spécifique (*marque, entreprise, événements, sujets de société, etc.*) et impliquant une activité de communication digitale dans une perspective professionnelle.

**Homme ou femme, il est donc une personne ressource** qui va conduire la mise en œuvre de l'ensemble du cycle de vie d'un projet de service de nature digitale à destination d'un public cible, avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre. En lien direct non seulement avec les équipes techniques de marketing ou de développement spécialisées, mais aussi avec son donneur d'ordre (client ou organisation qui l'emploie), le chef de projet digital a la charge de conduire la réalisation et le déploiement du projet digital.

**En tant que futur cadre responsable**, le Chef de projet digital dispose d'un degré d'autonomie important dans les actions, tâches et missions qui lui sont confiées. Il définit les objectifs, se dote des moyens nécessaires à leur réalisation et définit une temporalité dictée par les demandes du donneur d'ordre.

**Nécessairement polyvalent**, il doit non seulement disposer de compétences techniques spécifiques mais aussi de compétences en gestion de projets, en gestion d'équipes ou en relation client adaptées. Il sait mener un dialogue technique et éclairé avec des compétences expertes en interne (Marketing/communication, Développement, Commercialisation, etc.) et/ou avec des prestataires associés au projet pour lequel il est en responsabilité.

Bienveillant par nature, **il assure une bonne coordination des équipes** tout étant exigeant sur les attendus du projet, la maîtrise des coûts financiers et le respect des délais. Il valide notamment les productions de différents intervenants (*Plans de communication, graphistes/ UX designer, développeurs web, gestionnaires de trafic web, etc.*) en s'assurant que ceux-ci respectent bien les préconisations du cahier des charges qu'il a lui-même rédigé ou le temps qu'il a prévu.

Il rend compte régulièrement de l'évolution du projet à son donneur d'ordre (*client, service, direction, etc.*) et aux vues des évolutions régulières et rapides de son métier, il sait mener une veille efficace lui permettant de s'informer régulièrement des nouveautés liées à son activité.

**1.2****L'accès au diplôme Chef de Projet Digital par la Validation des Acquis de l'Expérience**

Le diplôme Chef de Projet Digital est accessible par la VAE.

Un **référentiel** est annexé à la réglementation générale du diplôme.

Il constitue, pour vous, un document de travail indispensable pour aider à la constitution du dossier de demande de VAE, notamment dans le choix des expériences et des situations à décrire.

Il rend compte des **principales fonctions** que doivent être en capacité d'exercer les titulaires :

**Fonction 1** Définir et Analyser les besoins relatifs au projet digital

**Fonction 2** Piloter le projet digital

**Fonction 3** Accompagner le projet digital

**Option COMMUNICATION DIGITALE**

**Fonction 4** Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication digitale

**Option DEVELOPPEMENT WEB**

**Fonction 5** Concevoir et développer une application Web ou Mobile Digitale

**Option ACQUISITION DE TRAFIC WEB**

**Fonction 6** Concevoir et mesurer une stratégie d'acquisition de Trafic Web

Chacune de ces fonctions est déclinée en activités. Il s'agira, pour vous, de rendre compte de votre expérience en termes de fonctions et d'activités en prenant appui, régulièrement, sur ce référentiel.

Les compétences requises pour exercer ces fonctions sont déclinées en quatre domaines de compétences.

#### □ **Domaine de compétence 1 – Définir et Analyser les besoins relatifs au projet digital**

- CA1.1 Collecter, classer et définir les besoins de son donneur d'ordre (interne ou externe) en vue de mieux cerner ses attentes,
- CA1.2 Accompagner les utilisateurs dans leur réflexion sur leurs usages afin de mettre en évidence des besoins utiles pour le projet digital
- CA1.3 Inventorier une veille comparative, concurrentielle, fonctionnelle et technique afin d'anticiper et lever les éventuels éléments bloquants du projet
- CA1.4 Rédiger un cahier des charges en accord avec les différents services support, marketing, clients, etc.) afin de définir précisément le périmètre du projet digital,
- CA1.5 Élaborer des réponses à appel d'offres (s'il est prestataire) afin de proposer à son donneur d'ordre des réponses adaptées aux contraintes du projet digital,
- CA1.6 Lister, décrire et quantifier les besoins en ressources financières et humaines afin d'optimiser de la faisabilité du projet,
- CA1.7 Hiérarchiser, quantifier et coordonner dans le temps les différentes phases du projet digital par la maîtrise de techniques et d'outils dédiés à la gestion de projets informatiques
- CA1.8 Transposer les besoins du projet digital en documents de spécificités fonctionnelles normées afin de traduire aux équipes techniques les demandes du donneur d'ordre
- CA1.9 Présenter de manière argumentée les bénéfices et risques du projet dans le but de guider les décisions à prendre pour le donneur d'ordre.

#### □ **Domaine de compétences 2 – Piloter le projet digital**

- CA2.1 Organiser un projet digital et gérer ses priorités afin de définir de façon optimale les phases d'intervention des différents acteurs.
- CA2.2 Prototyper les différentes fonctionnalités liées au projet digital (création de gabarits, principes ergonomiques, scénarisation, protocoles de test utilisateurs, etc.) afin de créer des éléments de référence pour les différents intervenants au projet
- CA2.3 Coordonner la production des équipes pluridisciplinaires (graphistes, développeurs, paiement en ligne, UX designers, trafic manager, Mobile Design, etc.) internes ou externes afin de gérer ces ressources de manière optimale, dans l'intérêt du projet,
- CA2.4 Animer des réunions ou des briefs (planning, réunions, phases de recettes, etc.) pour son donneur d'ordre ou ses équipes afin de présenter les avancées du projet,
- CA2.5 Piloter la mise en œuvre et gérer le déploiement du projet afin d'atteindre les objectifs (fonctionnels, budgétaires et temporels) fixés par son donneur d'ordre,
- CA2.6 Vérifier les recettes fonctionnelles (test utilisateurs, édition de procès- verbaux, levée de réserves) et valider sa mise en production,

#### □ **Domaine de compétences 3 - Accompagner le projet digital**

- CA3.1 Accompagner et guider les utilisateurs finaux lors de la mise en service du projet digital afin de recueillir leurs 1ers retours et de susciter leur adhésion au projet
- CA3.2 Recenser, déclarer et suivre la résolution des éventuels dysfonctionnements constatés après la mise en service afin d'optimiser les processus,
- CA3.3 Rédiger la documentation technique et fonctionnelle liée au projet digital ou encadrer

équipe spécialisée dans la rédaction de ces documents afin d'assurer la bonne utilisation des fonctionnalités liées au projet digital

- CA3.4 Coordonner et évaluer les interactions entre l'équipe technique et celle de l'exploitation sur les améliorations à apporter au projet digital afin d'optimiser en continue l'expérience utilisateur finale,
- CA3.5 Surveiller l'audience générée par le trafic internet du projet digital (le cas échéant) afin de mesurer l'impact du projet vis à vis de son environnement de référence et de sa cible utilisateur,
- CA3.6 Effectuer une veille fonctionnelle et technique ainsi qu'une veille concurrentielle afin d'optimiser et faire évoluer le cas échéant les fonctionnalités du projet digital.

#### □ **Domaine de compétences 4 - Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication digitale**

- CA4.1 Définir une ligne éditoriale adaptée au projet digital en vue de mettre en œuvre une communication multicanale unifiée
- CA4.2 Connaître et appliquer les techniques de notoriété de personne (E-réputation) et d'identité de marque afin de créer, développer et maintenir la notoriété du projet
- CA4.3 Maîtriser les techniques du Marketing mobile afin de comprendre les enjeux de ces changements d'usages en nette croissance
- CA4.4 Rédiger des contenus adaptés (E-mailing, pages web, Mobile, Réseaux sociaux, etc.) en tenant compte des contraintes légales et techniques en vigueur.
- CA4.5 Élaborer des contenus multimédia (YouTube, Instagram, Pinterest) afin de proposer et de mettre en place une présence multicanale complète et diversifiée
- CA4.6 Connaître et savoir utiliser les principales fonctionnalités des outils de syndication de contenus pour le web (HootSuite) et savoir planifier leur publication afin de définir et adapter le rythme des publications
- CA4.7 Réaliser des mesures d'audience de ces contenus par l'utilisation de techniques et d'outils d'analyse spécifiques définis (Ex : Google Analytics, Like sur Facebook, Abonnements YouTube, etc.)
- CA4.8 Examiner et évaluer l'efficacité du plan de communication digital déployé selon des indicateurs préalablement repérés (notoriété, ventes, etc.) en vue de calculer un retour sur investissement.

#### □ **Domaine de compétences 5 - Concevoir et développer une application Web ou Mobile Digitale**

- CA5.1 Déployer un environnement de développement collaboratif et de gestion et de traitement des dysfonctionnements des itérations successives du projet de développement Web afin de sécuriser la progression du codage réalisée par plusieurs personnes
- CA5.2 Analyser le cahier des charges produit pour en extraire, lister et classer les spécifications fonctionnelles attendues afin de définir l'architecture de base de données et le langage de développement le plus adapté aux besoins.
- CA5.3 Concevoir et configurer l'architecture serveur du futur projet de développement et déployer plusieurs instances (préproduction et production) de l'environnement serveur afin de disposer d'un environnement de travail et de déploiement identique.
- CA5.4 Produire et présenter des gabarits web sous la forme de pages écrans statiques des différentes fonctionnalités attendues (vue fixe et/ ou mobile) afin de valider les aspects graphiques et ergonomiques du projet et ajuster le cas échéant
- CA5.5 Choisir et modéliser l'architecture de la base de données et son langage d'interrogation ((MySQL, no SQL, SQL, MongoDB) afin de pouvoir collecter, stocker, interroger et réduire les temps d'accès des données utilisées
- CA5.6 Sélectionner un langage de développement le plus adapté au projet (Node js, JAVA,



- PHP, Full stack Js) afin de garantir la robustesse et l'évolutivité du développement dans le temps
- CA5.7 Développer l'application web ou mobile côté serveur (backend) selon les spécifications du cahier des charges afin de répondre aux besoins fonctionnels exprimés du donneur d'ordre.
- CA5.8 Implémenter et déployer les différents gabarits graphiques et contenus Web optimisés (HTML/CSS, React, Mobile) selon les éléments préalablement validés (frontend) afin de répondre aux usages ergonomiques standards et améliorer l'expérience utilisateur.
- CA5.9 Tester les livrables par le biais de tests unitaires et de régression au moyen de jeux de données afin de valider la parfaite compatibilité du développement avec l'environnement du projet (qualité logicielle) demandé et vérifier le fonctionnement par le donneur d'ordre (recette fonctionnelle)
- CA5.10 Déployer le développement sur le serveur de production afin de rendre disponible la solution aux utilisateurs finaux

□ **Domaine de compétences 6 - Concevoir et mesurer une stratégie d'acquisition de Trafic Web**

- CA6.1 Sélectionner et réaliser une veille permanente des techniques d'indexation des contenus Web afin d'adapter et adapter et corriger en temps réel sa stratégie en matière d'acquisition de trafic Web
- CA6.2 Choisir et savoir utiliser les fonctionnalités avancées de traitement de données d'un tableur afin de réaliser des traitements de données en masse côté client
- CA6.3 Savoir utiliser une interface en ligne côté serveur afin d'automatiser et optimiser le traitement des données
- CA6.4 Rédiger des contenus spécifiques pour le web en langage HTML afin de les optimiser pour un référencement naturel de qualité
- CA6.5 Définir une stratégie influente de positionnement et d'acquisition de Trafic web par la maîtrise des fondamentaux de l'environnement de référencement naturel - SEO (Search Engine Optimization) et SEA (Search Engine Advertising)
- CA6.6 Connaître et paramétrer les principaux outils de référencement de site du web (Google Analytics et Yandex Metrica), la stratégie de positionnement retenue en matière de mise en visibilité du projet
- CA6.7 Lister et hiérarchiser les objectifs et les indicateurs afin de mesurer le taux de conversion et de valorisation de l'audience acquise par rapport au projet
- CA6.8 Mesurer dans le temps la performance d'une action d'acquisition de trafic naturel ou payant afin de la conforter, de l'optimiser ou de la corriger si nécessaire au regard des taux de conversions définis.

C'est au regard de ces domaines de compétences que le jury procèdera, à partir de l'analyse de vos activités et des compétences qu'elles ont mobilisées, à la validation des acquis de l'expérience.

### 1.3 Qu'est-ce que la Validation des Acquis de l'Expérience ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est définie dans la loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale et ses décrets d'application :

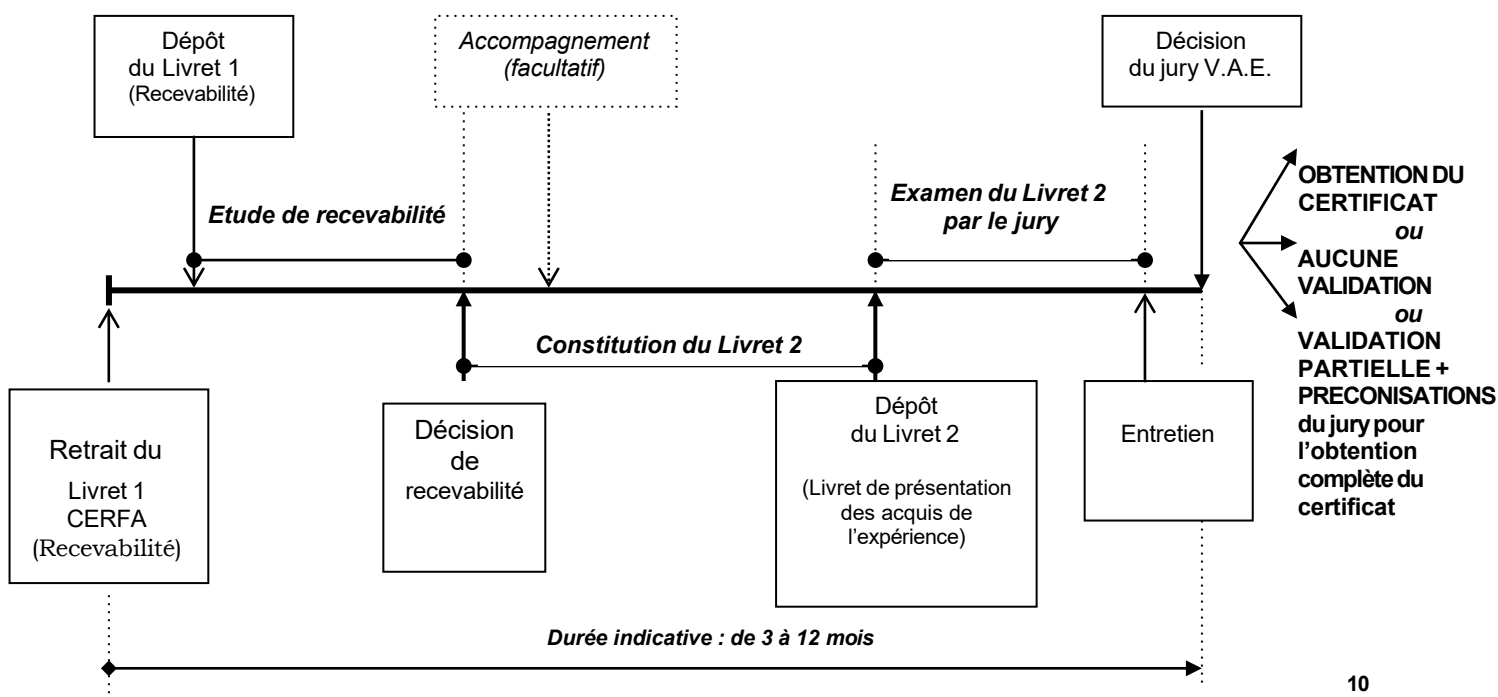
« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification (...) enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (...).

« Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre. La durée minimale d'activité requise ne peut être inférieure à trois ans.

« La validation est effectuée par un jury (...) qui peut attribuer la totalité du titre ou diplôme. A défaut, il se prononce (...) sur la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

« Le jury se prononce au vu d'un dossier constitué par le candidat, à l'issue d'un entretien (...).

### 1.4 Quelles sont les principales étapes d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience ?



**1.5****Quels en sont les principaux supports ?**

Deux livrets constituent les supports principaux de votre demande de Validation des Acquis de l'Expérience.

☒ **Le Livret 1**, qui a pour objectif d'étudier la recevabilité de votre demande en regard des exigences réglementaires.

En effet, pour que votre demande de VAE en vue de l'obtention du diplôme Chef de Projet Digital - Titre reconnu par l'Etat, vous devez justifier de l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme. La durée totale d'activité cumulée est de un an en équivalent temps plein, la période d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les 10 ans précédant le dépôt de la demande.

☒ **Le Livret 2**, qui a pour objectif d'analyser votre expérience en regard des exigences du diplôme Chef de Projet Digital.

Vous serez, sur la base de ce Livret 2, convié à un entretien avec le jury. Cet entretien vous donnera notamment la possibilité d'approfondir des aspects de votre expérience qui n'auraient pas été suffisamment explicités dans votre écrit ou illustrés par des documents annexés.

**1.6****Quelle exploitation fera le jury de votre Livret 2 ?**

Le jury procédera à un travail d'identification des compétences que vous maîtrisez à partir de l'exposé que vous aurez fait de votre expérience.

Votre Livret 2 devra en conséquence fournir au jury une information suffisamment précise pour mettre votre expérience en regard du référentiel professionnel et pour procéder à un travail de repérage des compétences, aptitudes et connaissances que vous maîtrisez. Il sera également le support de votre entretien avec le jury.

**2**

## **Guide pratique pour renseigner votre Livret 2**

Nous vous proposons, pour renseigner efficacement votre Livret 2, de suivre la démarche suivante.

## 2.1

### **Première étape - Appropriation du Livret 2 et du référentiel professionnel**

**Lisez attentivement ce Livret 2**, afin d'en maîtriser la structure.

**Lisez attentivement le référentiel professionnel du diplôme Chef de Projet Digital**, afin :

- de vous faire une représentation complète des fonctions et activités susceptibles d'être mises en œuvre par un chef de projet digital,
- d'identifier les exigences du métier, s'agissant notamment des compétences et de leurs indicateurs.

## 2.2

### **Deuxième étape - Première analyse de votre expérience**

**Procédez à une première analyse de votre expérience dans sa globalité**, afin de repérer les expériences significatives dont vous rendrez compte dans votre Livret 2.

Pour cela, nous vous suggérons la démarche qui suit.

→ *Mettre à plat votre expérience*

Lister les différents emplois (et fonctions bénévoles) que vous avez exercés jusqu'à ce jour, même s'ils n'ont pas de relations directes avec le diplôme Chef de projet digital

→ *Identifier vos expériences ayant un lien direct avec le diplôme Chef de projet digital*

Ce premier travail de mise à plat doit vous permettre d'identifier, par comparaison avec le référentiel professionnel, une ou des expériences (emploi ou fonction bénévole) pertinente(s) en regard du diplôme Chef de projet digital Titre reconnu par l'Etat.

→ *Choisir une première expérience (un emploi ou une fonction bénévole)*

Il vous faut maintenant choisir une expérience, principale, qui constituera une part importante de votre Livret 2. En effet, vous serez invité(e) dans ce Livret 2 à la décrire. Cette expérience doit évidemment avoir un rapport direct avec le diplôme visé. Pour vous aider dans ce choix, prenez appui sur le

référentiel professionnel. Il est également souhaitable que cette expérience soit la plus récente possible.

→ *Choisir une autre expérience (un emploi ou une fonction bénévole), voire plusieurs autres expériences*

Choisissez, si votre parcours personnel et professionnel vous le permet et si vous le souhaitez, une seconde expérience (emploi ou fonction bénévole), qui pourra être décrite dans le livret 2.

Une troisième expérience pourra éventuellement être relatée.

Un critère essentiel doit vous guider dans le choix de ces autres expériences : elles doivent compléter l'expérience principale décrite en apportant une information nouvelle au jury.

Plus précisément, ces expériences devront, dans la mesure du possible, vous permettre :

- de couvrir une ou plusieurs fonction(s) ou des activités, susceptibles d'être mises en œuvre par un chef de projet digital, que votre expérience principale n'aurait pas mises en lumière,
- de mettre en évidence une intervention dans un contexte différent de celui auquel vous faites référence dans l'expérience préalablement décrite, qu'il s'agisse du secteur d'activité, du type d'organisation ou des missions confiées.

## 2.3

### Troisième étape - Constitution de votre Livret 2

Ce Livret 2 comporte 7 chapitres.

#### **1 - Vos motivations**

L'expression de vos motivations devra permettre au jury de comprendre les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme, en les référant à votre projet professionnel ou personnel.

#### **2 - Vos expériences**

Il s'agira de fournir un aperçu de vos expériences, en distinguant, dans les tableaux proposés, votre parcours professionnel et les activités bénévoles éventuellement exercées.

#### **3 - Votre parcours de formation**

Vous devrez également fournir au jury un aperçu des différentes formations que vous avez pu suivre, en mentionnant notamment le(s) diplôme(s) obtenu(s) et en fournissant les justificatifs nécessaires.

#### **4 - Expérience n° 1**

La description se fera sous 3 angles :

↑ 4.1 - Présentation du cadre de votre intervention professionnelle ou bénévole  
 ↑ 4.2 - Description de situations de travail significatives en lien, dans la mesure du possible, avec tout ou partie des 4 fonctions qui structurent le référentiel professionnel du diplôme Chef de projet digital

↑ 4.3 - Analyse globale de cette expérience.

#### **4.1 - Présentation du cadre de votre intervention**

Cette première partie (présentation du cadre de votre intervention) permettra au jury de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'expérience que vous avez choisie de décrire.

Elle comporte 6 rubriques :

- 4.1.1 - Votre emploi ou votre fonction bénévole
- 4.1.2 - L'environnement institutionnel de votre structure
- 4.1.3 - Votre structure
- 4.1.4 - Votre position dans la structure
- 4.1.5 - Vos activités
- 4.1.6 - Le public et les équipes avec lesquels vous travaillez

A chaque rubrique, à l'exception de la première pour laquelle le questionnement est fermé, une consigne vous est proposée.

S'agissant de la rubrique 5, relative aux activités que vous mettez en œuvre dans le cadre de l'expérience choisie, nous vous suggérons de procéder de la façon suivante :

- lister l'ensemble des tâches que vous réalisez, sans souci d'organisation ou de hiérarchisation,
- procéder ensuite à des regroupements de tâches, de manière à retenir les 5 à 10 activités principales qui structurent votre emploi ou votre fonction bénévole,
- estimer en pourcentage et approximativement le temps régulièrement consacré à chacune de ces activités (sur une semaine, ou un mois, ou une année).

#### **4.2 - Description de situations de travail significatives en lien avec les 4 fonctions du référentiel professionnel**

Dans cette seconde partie, vous devrez présenter et décrire quelques situations de travail significatives et caractéristiques de l'expérience que vous avez choisie de relater.

Dans cette seconde partie, vous devrez présenter et décrire quelques situations de travail significatives et caractéristiques de l'expérience que vous avez choisie de relater.

Il ne s'agit pas de rendre compte de l'ensemble de votre expérience, mais de quelques situations de travail qui, cumulées, couvrent tout ou partie du référentiel professionnel du diplôme Chef de Projet Digital. A titre indicatif, il vous est proposé dans ce Livret 2 de **décrire 4 situations de travail**.

A titre indicatif, un espace de 2 pages vous est proposé pour décrire chaque situation retenue. Si vous le jugez insuffisant, vous pouvez utiliser davantage de pages. Le livret est formaté pour présenter quatre situations de travail, mais vous pouvez, si vous le souhaitez rajouter les pages nécessaires pour présenter d'autres situations de travail.

Votre récit pourra également faire référence, à chaque fois que vous le jugerez utile, à des éléments de preuve, ou documents, que vous produirez en annexe et que vous classerez en ayant le souci de montrer, à quelle(s) fonction(s) cet élément renvoie. Ce tableau de synthèse qui figure dans le Livret 2, est formaté pour 4 fonctions.

Un même document pourra, le cas échéant, être référé à plusieurs fonctions.

Pour vous aider dans le choix de ces documents, il vous est proposé de limiter à 2 ou 3 le nombre de documents fournis par situation décrite, donc par fonction visée. Il s'agit d'une indication, non d'une exigence. Plus que le nombre, c'est la diversité et la pertinence de ces documents qui importe.

Deux principaux critères pourront vous guider dans vos choix :



- vous les avez conçus dans le cadre de votre action ou avez pleinement contribué à leur réalisation (comptes-rendus, projets élaborés...),
- ils témoignent, directement ou indirectement, de votre activité (articles de presse locale, ...).

Si vous le jugez utile et si cela vous est possible, vous pourrez faire attester ces documents par qui de droit.

Pour chaque fonction, une liste non exhaustive de documents vous est proposée en annexe, susceptible d'orienter votre sélection.

### **4.3 - Analyse globale de cette expérience (pages 26 à 29)**

Cette partie est organisée en 6 thèmes :

- 4.3.1 - Principes d'action et objectifs
- 4.3.2 - Sources d'information et de documentation
- 4.3.3 - Participation au fonctionnement collectif de la structure
- 4.3.4 - Degré d'autonomie, d'initiative et de délégation
- 4.3.5 - Evaluation de votre intervention
- 4.3.6 - Compétences mises en œuvre

Pour chaque thème, une consigne vous est proposée, afin d'orienter votre récit.

Il s'agira pour vous de rester centré sur l'expérience principale que vous avez choisie de décrire, en apportant au jury une information complémentaire à celle déjà fournie dans les pages précédentes.

En effet, cette analyse globale devra permettre au jury de comprendre comment cette expérience vous a permis de mobiliser, d'acquérir et / ou d'actualiser vos compétences professionnelles.

### **5 - Décrire dans le Livret 2 une expérience n° 2 (page 30 à 25) ...**

Ce chapitre (expérience n° 2) de votre Livret 2 n'est bien sûr pas obligatoire. Il suppose en effet que vous ayez effectivement eu une expérience autre que celle décrite précédemment en lien avec le diplôme Chef de Projet Digital.

Si tel est le cas, cette expérience pourra avoir été exercée préalablement à l'emploi (ou à la fonction bénévole) évoqué dans le Livret 2, ou être exercée parallèlement. Si vous n'exercez plus l'emploi (ou la fonction bénévole), cette expérience n° 2 pourra, bien sûr, être postérieure à celui-ci.

Pour mémoire, cette expérience doit compléter l'expérience principale décrite en apportant une information nouvelle au jury.

Plus précisément, elle devra, dans la mesure du possible, vous permettre :

- de couvrir tout ou partie d'une fonction, que votre expérience principale n'aurait pas mise en lumière,
- de mettre en évidence une intervention dans un contexte différent de celui auquel vous faites référence dans l'expérience préalablement décrite, qu'il s'agisse du secteur d'activité, du type d'organisation ou des missions confiées.

Outre une présentation de l'emploi ou de la fonction bénévole dont il est question et une présentation succincte du cadre de votre intervention, il vous est proposé de décrire 2 situations de travail significatives. Vous veillerez à mentionner, parmi les 6 fonctions du référentiel professionnel, celles auxquelles ces situations renvoient.

Votre récit pourra s'appuyer sur les conseils proposés précédemment pour l'expérience principale.

### **6 - ... et, éventuellement, une expérience n° 3**

Les indications fournies pour l'expérience n° 2 s'appliquent également à cette éventuelle expérience n° 3.

### **7 - Renseigner, pour conclure, le tableau de synthèse des documents annexés à votre Livret 2**

*La rédaction de votre Livret 2 peut être manuscrite.*

*Toutefois, si vous choisissez d'utiliser l'outil informatique, vous veillerez à vous rapprocher de la mise en page proposée dans le livret original afin d'en faciliter l'appropriation par le jury.*

*Quelle que soit la forme choisie, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :*

- *Insistez sur votre implication personnelle (vous pouvez vous aider d'une rédaction à la première personne du singulier)*
- *Mettez en avant votre contribution personnelle dans le cadre d'activités menées collectivement*
- *Utilisez de préférence le temps présent : je réalise, plutôt que j'ai réalisé*
- *Décrivez votre activité dans le détail, de la manière la plus précise possible*
- *Choisissez, à chaque fois que la situation s'y prête, un mode de description chronologique, du début à la fin de l'activité, sans oublier l'évaluation*
- *Évitez absolument les fiches d'activités ou de projets anonymes, les listes de tâches*

## ANNEXE

Tableau récapitulatif

N°	Page de référence <sup>1</sup>	Nature du document	Fonctions					
			1	2	3	4	5	6
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
...								
...								
...								
...								
...								
...								

<sup>1</sup> Indiquez le numéro (ou les numéros) de page du livret à laquelle ce document se réfère.